

16 Port-Gentil

Associations/Rencontre entre Regroupement social et économique des filles-mères (Resofime) et ONG

Présentation d'un plan de formation à l'auto-emploi



Le bureau du Resofime a présenté aux autres associations son programme "Emancipation 2020".



Vue des participants.

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

L'ASSOCIATION pour le Regroupement social et économique des filles-mères (Resofime) a invité les représentants des associations et ONG de la capitale économique à la salle des mariages de la mairie du 2^e arrondissement aux fins de leur présenter son nouveau programme intitulé "Emancipation 2020" destiné à l'intégration socio-professionnelle des filles-mères. Au regard des exposés

des différents membres du bureau exécutif conduit par Yves Essongue, président du Resofime, il s'agit d'un plan de formation à l'auto-emploi s'articulant sur trois volets.

Le premier, accessible essentiellement aux membres de sexe féminin, mais qui reste ouvert aux hommes, est une formation à la capacité entrepreneuriale et marketing, organisée en partenariat avec l'École nationale de commerce de Port-Gentil et sanctionnée par un certificat d'aptitude entrepreneuriale et marketing. Le deuxième, qui s'adresse surtout aux

femmes, est une formation pour les services artisanaux. Les apprenantes développeront des compétences dans les domaines de la coiffure, de la couture, de la pâtisserie et de la restauration. Organisée en partenariat avec le Centre social de Port-Gentil, la formation donnera accès à un certificat d'aptitude artisanale. Enfin, le dernier, est une formation pour les services techniques (maçonnerie, électricité bâtiment, plomberie, carrelage, froid et climatisation, peinture, chaudronnerie). Ouverte aux candidats des deux sexes et en partenariat avec le

Centre de formation et de perfectionnement professionnel de Port-Gentil, elle donne accès au certificat d'aptitude technique.

Le Resofime qui, selon son président, a tiré les leçons des précédentes collaborations avec des centres de formation qui privilégiaient les aspects théoriques à la pratique, attend de ses nouveaux partenaires qu'il y ait, dans les programmes de formation, 90% de pra-

tique et 10% de théorie. Sur un autre plan, des leçons ont été également tirées quant à l'absence de motivation observée chez les bénéficiaires qui ne s'impliquaient pas dans la prise en charge des frais de formation. Désormais, chaque candidat ou candidate à la formation devra déboursier des montants, somme toute, modiques (25 000 francs à l'inscription et 10 000 francs par mensualité).

L'auto-emploi étant la finalité, à la fin de la formation, les éléments formés intégreront des coopératives de services artisanaux ou techniques. Le président du Resofime a donc invité les associations et ONG à recenser ceux et surtout celles de leurs membres en quête de formation afin de leur faire profiter d'une opportunité qui leur ouvrira des portes pour leur autonomie.

Administration/Direction provinciale des pêches et de l'aquaculture

Désormais dans ses meubles

JPA
Port-Gentil/Gabon

LONGTEMPS cantonnée dans les locaux du gouvernement de l'Ogooué-Maritime, la direction provinciale des Pêches et de l'Aquaculture (DPPA) est dans ses meubles, au lieu-dit 25 logements, à proximité du service provincial de la Famille. Un bâtiment flambant neuf qui avait été récemment vandalisé.

Dans leurs nouveaux locaux, les collaborateurs du premier responsable des lieux, Samuel Renaud Jocktane, devraient mieux remplir leurs missions. D'autant que, dans un passé récent, ils avaient bénéficié d'une dotation en véhicules, embarcations, motos, équipements de laboratoires et mobilier de bureaux. Du matériel qui, indique-t-on, comme le bâtiment, ont été financés grâce au soutien de la Banque afri-



Le nouveau siège de la direction provinciale des Pêches et de l'Aquaculture de l'Ogooué-Maritime.

caine de développement (BAD) dans le cadre du Projet d'appui au secteur pêche et aquaculture (PASPA). Lequel, sur la période 2010-2011, s'est traduit par une dotation en matériel de 13 milliards de nos francs que l'institution financière continentale a consentie à notre pays, afin de lui permettre notamment de moderniser et d'augmenter la part de ce secteur

dans son Produit intérieur brut (PIB). A l'heure actuelle, le bilan n'est pas encore établi pour évaluer cet objectif. Dans tous les cas, du côté des usagers, tout naturellement, c'est le soulagement. Vu que, selon eux, par le passé, ils éprouvaient d'énormes difficultés à localiser cette instance. Reste à espérer qu'ils soient désormais mieux servis.



Communiqué

Suite à une rumeur qui a circulé récemment sur les réseaux sociaux, faisant état d'une introduction de sucre frelaté d'origine "ouest-africaine" sur le marché national, SUCAF Gabon informe les consommateurs gabonais de la disponibilité du sucre Princesse Tatie produit dans son complexe sucrier de Ouéllé. Sucre qui a reçu l'agrément Sanitaire de l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire N° EP/SUCA 01 0003/15 en date du 27 juillet 2015. Cet agrément sanitaire confirme les soins particuliers que SUCAF Gabon applique à la culture de la canne à sucre et à l'élaboration de sa gamme de sucre. A ce titre, SUCAF Gabon tient à rassurer les consommateurs gabonais que ses produits sucriers commercialisés sous la marque Princesse Tatie constituent une référence de qualité et de sécurité sanitaire.

www.sucafgabon.com